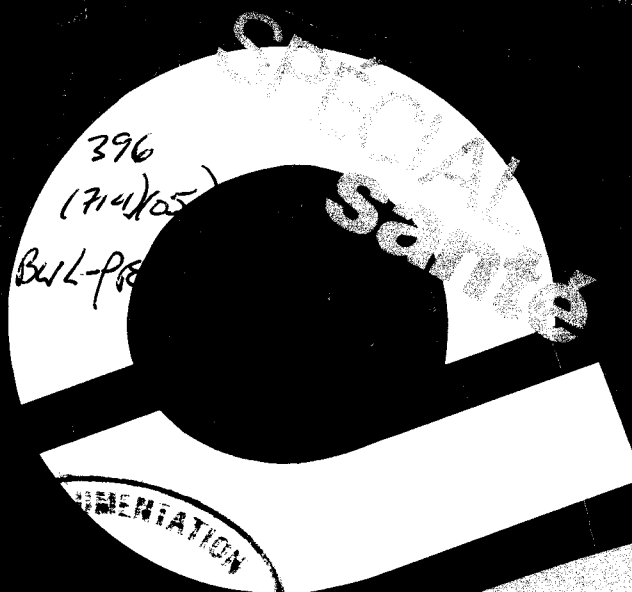


FFA



Deuxième année, no 2
Mai 1982

La Fédération des Femmes du Québec

- La première femme présidente de l'Association des médecins de langue française
- Jusqu'où va la féminisation du corps médical?
- Le congrès 1982 sur la qualité de la vie
- Nos pensions: pensons-y!
- La sage-femme québécoise

ÉDITORIAL



Droit à la sécurité économique dans la vieillesse

Depuis 1937, l'État verse des pensions de Sécurité de vieillesse. À cette mesure se sont ajoutées d'autres dispositions, comme le Supplément de revenu garanti pour les personnes pauvres et les Régimes de pensions du Canada et des rentes du Québec pour les cotisants; s'y ajoute parfois le Régime enregistré d'épargne-retraite (privé). Malgré ces mesures, **des milliers de personnes âgées, surtout des femmes seules, vivent dans l'indigence**. Il faut y apporter un correctif le plus rapidement possible.

Le colloque du 3 avril qui avait pour slogan "femmes pensions à nos pensions" vient de se terminer. L'objectif était d'informer les femmes et de leur offrir une occasion de se mettre d'accord sur les réformes à apporter. Le comité organisateur, composé d'une vice-présidente du Conseil provincial, d'une déléguée du comité conjoint et d'une représentante du C.R.M., s'est occupé de trouver des personnes-ressources et d'établir une grille d'analyse afin d'obtenir un consensus des participantes sur certaines recommandations. Douze associations non membres de la FFQ se sont jointes à nous pour étudier le dossier. Ensemble nous représentons de 200,000 à 300,000 femmes.

Nos propositions serviront de base à l'étude du "livre vert" dont la parution, selon le ministre Bégin, est prévue pour mai prochain. Il semble que la question des pensions fera l'objet **d'une consultation à l'échelle nationale à l'automne**, selon la même source d'information. Le comité ad hoc sur les régimes de pensions interviendra d'une façon toute particulière à cette occasion, sous la forme **d'un mémoire**, pour faire connaître ses positions. Nous nous pencherons également sur l'**étude du Régime des rentes du Québec**, à la suite de laquelle nous ferons les recommandations appropriées pour améliorer le sort des femmes âgées au niveau provincial. De plus, nous ferons le lobbying nécessaire auprès des autorités concernées.

Il est temps d'assurer des conditions de vie décentes aux femmes qui ont bâti notre société et de leur garantir la sécurité économique auxquelles elles ont droit dans leur vieillesse.

Huguette Lapointe Roy
présidente

Le hasard a voulu que notre siège social soit situé en face de l'Asile de la Providence (construite en 1843, démolie en 1963 sans laisser de traces, qui fut fondée par Mme Émilie Gamelin pour venir en aide aux femmes pauvres, âgées et infirmes. Cette coïncidence nous incite doublement à nous préoccuper des femmes âgées d'aujourd'hui. Ayant fait des recherches historiques sur la pauvreté et le bénévolat au siècle dernier, j'étais particulièrement motivée à travailler sur le dossier de la réforme des régimes de pensions.

Malgré l'austérité du sujet, la FFQ se devait de l'aborder. Dès la parution du rapport "la femme et la pauvrete", publié par le Conseil national du Bien-être social, nous nous étions penchées sur la question. Le congrès de 1979 s'intitulait: "La pauvreté des femmes: l'absence de pouvoir sur les conditions de leur vie." Après cette prise de conscience nous avons cherché des solutions à la pauvreté des femmes âgées. De plus, lors de notre déclaration de principe énoncé au congrès 1981, nous affirmions le "droit à la sécurité économique pour les femmes".

L'urbanisation et l'industrialisation sont les deux principaux phénomènes responsables des changements apportés à la société traditionnelle entraînant l'insécurité économique des personnes âgées, notamment celle des femmes. L'évolution des mentalités et les nouvelles conditions de vie sont à l'origine de l'abandon des personnes âgées par leurs enfants. Ce phénomène apparu au siècle dernier s'est accentué au cours du XXe siècle.

FFQ Petite Presse paraît cinq fois l'an entre septembre et juin. Elle est publiée grâce à une subvention du fonds spécial du ministre chargé de la situation de la femme du gouvernement fédéral.

Présidente de la FFQ

Huguette Lapointe Roy

Vice-présidente aux Communications

Michèle Brien

Rédactrice en chef

Aline Charest

Conception de la couverture

Sylvie Laurendeau

Conception graphique, illustrations et bande dessinée

Édith Bouchard

Danièle St-Jean

Collaboration spéciale

Anna Charest

Composition

Compo-Gym Inc.

Impression et distribution

Imprimerie St-Jérôme

Secrétariat et abonnement

Raymonde Beauchamp

La reproduction des textes publiés dans FFQ Petite Presse est autorisée avec l'identification de la source.

Les membres en règle de la FFQ reçoivent les numéros gratuitement. Les personnes résidant à l'extérieur du Québec peuvent s'abonner si elles le désirent.

Abonnement pour un an (cinq numéros): 5 00\$.

Abonnement de soutien: versements par chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

FFQ Petite Presse

1600, rue Berri, suite 3115

Montréal, H2L 2E4

Tél.: (514) 844-7049 ou

(514) 844-6898

FFQ Petite Presse, Sept. 1981. ISSN: 0228-8478. Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec.

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Billet	1
Colloque sur les femmes et les pensions	2
Enquête sur les femmes en médecine	4

TÉMOIGNAGE

Monique Boivin Lesage, présidente de l'Association des médecins de langue française	5
---	---

DOSSIER - SANTÉ

Etre enceinte: une joie? une lutte?	6
Alternatives-naissance	7
Le centre Refuge Montréal	
Les femmes connaissent la violence	8
La chambre de naissance de Beauceville	10

Petite Presse régionale

Congrès 1982	11
--------------	----

CHRONIQUES

Images sociales: la sage-femme québécoise	12
L'Association d'économie familiale de Québec, par Céline Mathieu	13
Livres, par Aline Charest	14
Croissance personnelle, par Michèle Brien	15

Entre Nous	16
------------	----

BANDE DESSINÉE

BILLET — Du travail de boucher, sans plus!

Combien d'obstétriciens sont des accoucheurs? Combien connaissent le corps de la femme enceinte et le respectent? Recevant une formation de techniciens, ils ne savent plus ce qu'est le corps en gestation; loin de le prendre dans son ensemble évolutif, ils le morcellent pour en étudier les symptômes séparés. Ils se sont ainsi éloignés du phénomène humain de l'accouchement, ne reconnaissant plus que "les cas de complication", ne jurant plus que par leur sacro-saint bistouri. À tel point, que des étudiants en médecine ont été fort étonnés de voir dans le film "depuis que le monde est monde" des femmes accou-

cher sans problèmes et que les bébés - non dopés - soient aussi vigoureux! Ils ne savaient pas que cela pouvait se faire aussi naturellement...

Hélas! la médecine, après avoir imposé aux femmes sa façon artificielle d'accoucher sur le dos pendant des siècles, essaie, une fois de plus, de récupérer l'accouchement "naturel" que réclament à présent les femmes. Ainsi, comment qualifier l'accouchement de Gisèle D. à l'hôpital La Cité de Chomedey-Laval, sinon que le terme "naturel" ne doit pas avoir la même signification pour les femmes que pour ces médecins qui, en prononçant "lumières tamisées", pensent qu'ils ont tout dit ... Gisèle D. a accouché sans médicaments,

dans une position semi-assise sur une table-lit étroite et inconfortable, sans dossier et avec étriers... tandis que l'obstétricien, qu'elle ne connaît pas (ce n'est pas celui qui a suivi sa grossesse, qu'elle n'a plus revu d'ailleurs) est bien assis en face d'elle et la regarde forcer, attendant qu'elle termine, SEULE, le travail. À la fin, alors que la tête apparaîtra, il pratiquera l'épisio en règle. De plus, l'ayant mal "gelée", il la recoudra presque à froid, et Gisèle endurera cette douleur supplémentaire et inutile. Tu DOIS enfanter dans la douleur, n'est-ce-pas, puisque tu es FEMME?

Les sages-femmes étaient, elles, des accoucheuses: elles savaient aider, rassurer, soulager par des

massages ou des bains chauds les douleurs de la femme: elles savaient de quoi elles parlaient, mais on les a fait taire! Et ce vieux médecin de ma mère qui suait à grosses gouttes lorsqu'il mit ma soeur au monde, un bébé de 8½ lb, et sans épisio, s'il vous-plaît! Aujourd'hui, on fait faire des exercices d'assouplissement du périnée en cours pré-nataux pour que l'obstétricien coupe, de toute façon, même pour des bébés de 6½ lb et pour des prématurés de 5¼ lb!

Mais de qui se moque-t-on pour permettre ces genres d'accouchements grotesquement qualifiés de "naturels"? Ça ressemble davantage à du travail de boucher. A. Charest

LES FEMMES ET LES PENSIONS

"L'ensemble de nos régimes publics permet aux gens à peine de dépasser le seuil de la pauvreté à la retraite, même s'ils ont gagné un bon salaire... alors que les régimes privés ne couvrent pas assez de monde, surtout les femmes". C'est ce qu'a déclaré dans son exposé Mme Lise Poulin Simon, économiste invitée au Colloque sur les femmes et les régimes de pensions qui s'est tenu au Reine-Élizabeth, à Montréal, le 3 avril dernier.

Dans un exposé préalable, Mme Jeanne Barabé Langlois, ex-travailleuse sociale et journaliste au journal "Age d'or-Vie nouvelle", avait expliqué les divers régimes de pensions en vigueur au Canada (Le Régime de pensions du Canada (RPC), le Régime des rentes du Québec (RRQ), la Sécurité de vieillesse (SV) et le Supplément de revenu garanti (SRG)) et leurs lacunes, et avait terminé en demandant de "**cesser de relier la retraite à la vieillesse**" et de "traiter les retraités... comme des inactifs, des malades qui ont perdu toute autonomie."

Les débats ont porté sur l'incapacité des régimes de pensions publics et privés tels que conçus actuellement à assurer une retraite convenable aux travailleuses et travailleurs à salaire moyen, et particulièrement aux femmes au foyer, à celles qui font du temps partiel, qui sont divorcées, chefs de famille monoparentale, veuves ou immigrantes.

En 1981, par exemple, la Sécurité de vieillesse auquel on ajoutait le Supplément de revenu garanti pour ceux qui avaient un revenu insuffisant, donnaient au retraité un revenu annuel de \$5 084, inférieur à celui du seuil de la pauvreté (\$6 500, selon Statistique Canada). Pour un couple, le montant reçu a été de \$9 028 comparé à \$9 400. Dans l'ensemble, le revenu moyen d'une personne âgée est de \$9 000 alors que celui du sala-

rié est de \$19 000.

Tout au long du colloque, les 200 participantes se sont interrogées, à savoir s'il serait préférable de revendiquer des **régimes privés obligatoires** ou de faire des pressions pour que les gouvernements offrent des **régimes publics meilleurs**. En fait, les régimes privés demeurent présentement inadéquats car ils ont à faire face à des problèmes majeurs, entre autres d'indexation et de transférabilité. Ce sont des régimes d'épargne, d'appoint, qui ne peuvent servir de base à la retraite. Les régimes publics, plus sûrs, sont encore trop timides et n'arrivent pas à assurer un niveau de vie décent aux retraités. Mais leur réforme demeure la plus importante pour les femmes au foyer et celles qui font du travail à temps partiel. Ainsi, le Régime des rentes du Québec pourrait faire passer le taux de 25% du salaire cotisable à 50%, le maximum assurable du salaire actuellement de 80% à 150% du salaire moyen (en suivant l'exemple de qui se fait en Suède, France, Belgique, Allemagne), et réduire la période cotisable à 30 ans. Les femmes qui auraient travaillé puis arrêté pour élever de jeunes enfants ne seraient pas pénalisées de beaucoup, et on ferait, du même coup, presque doubler le montant qui est versé pour les rentes.

La reconnaissance du travail de la femme au foyer, exposé par Louise Dulude, avocate chercheuse sur la situation économique de la femme, a constitué le sujet-clé du colloque. Conçus pour répondre aux besoins des hommes, les régimes de pensions canadiens, a déclaré Mme Dulude, sont devenus des programmes de sécurité du revenu les plus sexistes que nous ayons jamais connus. Déjà en 1965, les pensionnés masculins recevaient près du double du revenu des

femmes âgées, et, depuis lors, le déséquilibre s'est renforcé de toutes les façons possibles. Le premier pas fut de faire comme si le travail des femmes au foyer n'existait pas, a-t-elle poursuivi. Le deuxième consiste à punir les femmes qui passent la majeure partie de leur vie sur le marché du travail mais s'en retirent pendant un certain temps pour travailler à la maison sans rémunération. Enfin, le fait de relier les prestations directement au revenu a fait en sorte que les Régimes de pensions du Canada et de rentes du Québec reflètent parfaitement la discrimination dont les femmes sont victimes sur le marché du travail. "Aussi pitoyables que soient actuellement les pensions des femmes relativement à celles des hommes, a-t-elle ajouté, leur position va se détériorer encore davantage si elles n'interviennent pas très vite pour défendre leurs intérêts". Elle préconise, entre autres, pour rétablir la situation, l'intégration du travail de toutes les femmes au foyer dans les RPC/RRQ.

Mme Monique Bégin, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, a invité toutes les femmes à prendre part personnellement à la réforme des pensions qu'elle a qualifiée être le dossier des réformes sociales le plus important de cette décennie. "N'est-il pas révoltant de penser qu'en 1982 être femme est souvent synonyme d'être seul et pauvre?" a-t-elle dit en commençant son allocution. Après avoir montré les avantages et les inconvénients des propositions visant à permettre aux femmes de cotiser au Régime sur une base volontaire, et le plan de la protection obligatoire des femmes au foyer dans lequel une partie des cotisations serait versée par quelqu'un d'autre que la femme, soit le conjoint salarié, le gouvernement ou d'autres cotisants au Régime, Mme

Bégin s'est arrêté plus longtemps sur le **partage des crédits**, en posant comme hypothèse que "si les crédits de pensions accumulés sont un bien commun lorsqu'il y a divorce, y-a-t-il une raison pour qu'il en soit autrement lorsque le mariage dure?" "C'est sûrement l'un des objectifs fondamentaux que les femmes devraient poursuivre", a-t-elle ajouté.

Consciente des améliorations à apporter au secteur public en matière de pensions, Mme Bégin a souligné que ce dernier n'était pas le seul à blâmer. Les régimes privés de pensions ne protègent que le tiers des femmes qui ont un emploi rémunéré, et les plus défavorisées sont les travailleuses du secteur privé qui gagnent moins que le salaire moyen, ce qui représente environ deux millions de femmes. "Et puisque des études ont démontré qu'une personne qui vit seule a besoin, en moyenne, de 66% du revenu d'un couple pour avoir le même niveau de vie, a-t-elle dit, je conseillerais aux femmes de ne pas accepter de prestations de survivant qui seraient inférieures aux deux tiers de la pension de leur conjoint". Mme Bégin a enfin annoncé **la parution prochaine d'un livre vert sur la réforme des pensions**, et la demande d'une **conférence nationale des femmes sur les pensions** qui pourrait se tenir en septembre ou octobre prochain. "Ca c'est une force politique!" a-t-elle conclu avec enthousiasme.

Après une réflexion sur les modalités d'intégration des femmes au foyer, exposé par Mme Ruth Rose-Lizée, professeur en Sciences économiques, les participantes se sont prononcées en atelier sur certaines mesures à prendre pour améliorer les régimes de pensions actuels, et ont signé une **pétition** sur les réformes nécessaires pour instituer des régimes de pensions équi-

colloque

tables envers les femmes, qui a été remise à Mme Bégin.

Mme Huguette Lapointe Roy, présidente de la Fédération des femmes du Québec, a clôturé le colloque en assurant les participantes que l'on formera **un comité ad hoc dans les semaines qui viennent pour le suivi du dossier et le lobbying**. Deux colloques semblables ont eu lieu, à Jonquière-Chicoutimi le 24 mars dernier, et à Québec, le 31 mars.

Le Colloque sur les femmes et les pensions a été organisé par un comité conjoint, composé de la Fédération des femmes du Québec, du Conseil national des femmes juives et du Conseil des femmes de Montréal, et appuyé par l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) et la Fédération des cercles des fermières.

Assistaient à ce colloque une quarantaine d'associations féminines, les déléguées des ministères concernés aux deux paliers de gouvernement, des députés de divers partis politiques et les Conseils consultatifs sur la condition féminine.

Les personnalités présentes à la table d'honneur étaient Mmes: Monique Bégin, ministre de la Santé et du Bien-être social; Monique Jérôme Forget, vice-présidente du Conseil consultatif canadien de la situation de la femme

pour le Québec (CCCSF); Huguette Lapointe Roy, présidente de la Fédération des femmes du Québec; Claire Bonenfant, présidente du Conseil du statut de la femme; Amy Williams, présidente du National Council of Women; Marie-Claire Lussier de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS); Pat Rustad du Conseil des femmes de Montréal (Montreal Council of Women); Marie Tremblay, présidente de la Fédération des cercles des fermières; Édith Teitlebaum du Conseil national des femmes juives (National Jewish Council of Women); Madeleine Gariépy Dubuc du Comité conjoint et du Conseil régional de Montréal de la Fédération des femmes du Québec; les organisatrices du colloque: Jeanne Barabé Langlois, Ginette Busque et Denise Marquez de la FFQ; et les trois panellistes: Lise Poulin Simon, Louise Dulude et Ruth Rose-Lizée.

Enfin le comité organisateur tient à remercier les nombreuses représentantes et représentants des média qui ont couverts la journée d'étude sur les femmes et les pensions.

Aline Charest

Texte de la pétition sur les réformes nécessaires pour instituer des **régimes de pensions équitables envers les femmes** (remis à Monique Bégin au cours du colloque):

Nous, les femmes du Québec, déplorons le fait que les régimes de pensions québécois et canadiens soient inadéquats et injustes envers les femmes. Pour corriger cette situation intolérable, nous exigeons l'adoption immédiate des mesures suivantes:

1. L'augmentation du revenu fédéral minimal garanti des canadiens âgés afin que tous aient droit à une pension au moins égale aux seuils de pauvreté établis par Statistique Canada pour les grands centres urbains.
2. L'amplification des Régimes de pensions du Canada et de rentes du Québec afin qu'ils versent des pensions égales à 50% (au lieu de 25%) des revenus de pré-retraite
3. L'amélioration des standards régissant les régimes privés de pensions, y compris la prohibition de toute discrimination sexuelle au niveau des cotisations et/ou des prestations.

4. Pour reconnaître la valeur économique du travail de la femme au foyer, la mise sur pied d'un système obligatoire et équitable de participation de toutes les travailleuses au foyer aux Régimes de pensions du Canada et de rentes du Québec, sur la base d'un revenu hypothétique dans les cas où c'est nécessaire. Dans le cas de femmes au foyer qui s'occupent de jeunes enfants ou de personnes invalides/handicapées, cette participation aux RPC/RQ devrait être pleinement subventionnée.
5. Pour reconnaître l'égalité de la contribution des conjoints au mariage, l'égalisation obligatoire et automatique des crédits de pensions des conjoints lors du divorce ou lorsque le plus jeune d'entre eux atteint l'âge de 65 ans. Cependant, la mise en vigueur de cette seule mesure, sans reconnaissance de la valeur intrinsèque du travail au foyer tel que recommandé ci-haut, serait inadéquate puisqu'elle résulterait souvent en une pension trop basse pour chacun des époux.



À la table d'honneur, de gauche à droite: Madeleine G. Dubuc, CRM/FFQ-comité organisateur, Claire Bonenfant, présidente du Conseil du statut de la femme, Huguette Lapointe Roy, présidente de la FFQ, et Monique Bégin, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

ENQUÊTE

La place de la femme médecin dans la Corporation professionnelle des médecins du Québec

FICHE TECHNIQUE				
		1972		1980
13 195 inscriptions			8,672	100%
Soit: 1 858 femmes	6.6%			14.1%
11 337 hommes	93.4%			85.9%
Répartition		1980		1984
A) Omnipraticiens				
Femmes:	17.2%	894		21%
Hommes:	82.8%	4294		79%
TOTAL:		5188		6398
B) Spécialistes				
Femmes:	9%			14%
Hommes:	91%			86%
TOTAL:		5916		6362
Taux de croissance en médecine (taux annuel moyen)				
Femmes				14.4%
Hommes				3.1%
Diplômés des facultés de médecine au Québec		1980		1983
Femmes:	38%	217	38.4%	229
Hommes	62%	353	66.6%	367

La CPMQ regroupe tous les médecins de la province de Québec qu'ils soient omnipraticiens ou spécialistes car, pour exercer la profession, il faut être inscrit à la Corporation. Notre fiche technique pige ses données dans le dernier Rapport annuel et dans une étude sur la situation des effectifs médicaux au Québec. A partir de ces données, il a fallu aussi se livrer à certains calculs complémentaires.

En comparant le taux de croissance moyen des huit dernières années de 14.4% pour la femme médecin à celui de 3.1% pour l'homme médecin, nos calculs nous amènent à constater qu'il faudrait attendre 18 ans pour atteindre l'égalité du nombre hommes-femmes en médecine.

Mis à part cette disparité actuelle dans l'effectif hommes-femmes et du temps requis pour établir l'équilibre des forces, rien ne prouve que cet équilibre sera atteint si on se base sur le seul fait que la population du Québec ayant un taux de croissance de .54% et celui des médecins de 3.14% — ce qui est 6.4 fois plus rapide en taux de croissance, la saturation sera vite atteinte. En

un mot, les postes vacants se feront de plus en plus rares créant ainsi une pénurie d'emplois dans le corps médical au Québec. Par conséquent, le marché ne pourra répondre au taux de croissance annuel de 14% de femmes médecins. Prenons donc notre mal en patience puisqu'il faudra, sans doute, multiplier ce 18 ans par deux ou trois fois, ce qui nous amènerait facilement à un **demi-siècle d'attente avant de pouvoir parler d'égalité des effectifs en médecine**. Prédications plutôt sombres, diriez-vous. Pourtant, elles ne manquent pas de réalisme et nous portent à conclure que nous sommes arrivées un tout petit peu trop tard ou sommes restées trop longtemps dans nos cuisines...

Mais, faible espoir, comme il y a toujours une solution à tout problème, **il faudrait que tous les postes vacants soient comblés dans une proportion qui respecte le taux de croissance annuel**. C'est-à-dire que, sur 17 postes vacants, 14 devraient être comblés par des femmes et 3 par des hommes. Qui exercera ce contrôle? Le gouvernement du Québec peut sûrement le faire

en partie, s'il s'en donne la peine, mais il n'a pas main mise sur tout le corps médical à moins que soient votés des règlements et lois à ce sujet.

Il serait aussi souhaitable qu'un plus grand nombre de femmes médecins participent activement au conseil d'administration de la CPMQ présentement composé à 90% d'hommes médecins, de même qu'aux divers services et comités de la Corporation dont la direction est assurée par 95% d'hommes médecins. Peut-être alors n'assisterions-nous plus à des déclarations semblables tirées du Rapport annuel 81 de la CPMQ (discours du président-secrétaire général) qui ne tiennent nullement compte de ce que pensent les femmes concernées: "Cela m'amène à réaffirmer la position de la Corporation quant à l'accouchement à domicile ou au retour à des centres d'accouchements extra-hospitaliers. Nous avons publié cette année une monographie faite par des médecins experts. Les conclusions en sont claires. On y préconise une meilleure utilisation des soins à l'intérieur des hôpitaux

et non pas revenir aux accouchements à domicile. Revenir cinquante ans en arrière ne servirait à rien (...)"

Tant que la femme médecin ne sera pas mieux représentée dans son milieu, nous devons nous soumettre à une médecine d'homme, basée sur des concepts masculins. En obstétrique-gynécologie, par exemple, seulement 2.5% des médecins étaient des femmes en 1976. En 1980, ce pourcentage avait bien peu changé. Au fond, on devrait se demander sérieusement ce que les "médecins experts" (à 98% hommes) connaissent vraiment de l'accouchement. Logiquement, ce dossier devrait être étudié aussi par des femmes médecins. Et, à mon avis, bien d'autres dossiers y gagneraient si la femme médecin y était mieux représentée.

Il est urgent que la médecine se féminise autant dans les concepts que dans le nombre de ses praticiens. Rien ne nous oblige, cependant, à attendre 18 années pour modifier certaines idéologies inadéquates...

Anna Charest



Monique Boivin Lesage

J'ai reçu ces jours derniers, la visite d'Aline Charest me demandant d'écrire un témoignage pour la "Petite Presse". C'est tout spontanément que je m'adresse à vous, comme à une amie, et vous raconte les étapes importantes de ma vie de femme tout à fait libérée, et tant pis pour l'objectivité.

Je suis une femme dans la quarantaine qui a une vie pleine, intéressante et heureuse. Monsieur Chantrier disait: "une enfance heureuse est garante d'une vie heureuse", dans mon cas c'est vrai. Grâce à une mère féministe avant l'heure et à un père qui souhaitait l'autosuffisance pour ses filles, j'ai pu faire des études classiques au Collège Bon Pasteur de Chicoutimi et chez les Ursulines de Québec. J'ai obtenu mon doctorat en médecine à l'Université en 1963. Mariée à l'internat avec un collègue qui n'a pas craint mes diplômes, (la trop grande science était encore menaçante dans les années soixante), je suis devenue mère deux fois la même année. J'ai repris la pratique de la médecine à temps plein, lorsqu'enceinte d'un troisième en-

fant, deux ans plus tard. Mes trois accouchements comptent parmi les grandes joies de ma vie. Il me semble que les femmes sont de plus en plus humbles devant cette extraordinaire réalisation qu'est l'enfantement. De penser que trois personnes vivent grâce à moi m'est une gratification qu'aucun succès au travail ne pourra égaler.

Mon travail était pendant de nombreuses années mes loisirs, ma gâterie personnelle; même si mon revenu était essentiel à la famille, je ne le percevais pas comme un fardeau: c'est un si beau métier la médecine. Tout mon temps hors travail était consacré à la maison; c'était mon choix, parfois difficile, surtout lorsque les enfants étaient petits. Mais comme c'est vite oublié ces années, ou les vingt-quatre heures d'une journée me paraissent bien courtes! Je devais faire un réel effort pour comprendre les patients qui se plaignaient à moi d'insomnie à cette époque!

Aujourd'hui mes enfants sont de grands adolescents de 18, 17 et 15 ans, ce qui me permet d'être plus disponible à mon travail. Spécialiste en Santé publique, je suis responsable de la

ÉQUILIBRER LES REPRÉSENTATIONS HOMMES/FEMMES AU SEIN DE LA PROFESSION

santé de 4 000 à 7 000 travailleurs, selon les saisons, affectés aux Projets et à la Construction d'Hydro-Québec répartis à travers la province, de la Baie James à Manic V. Je me déplace souvent à l'extérieur de Montréal, en avion ou en hélicoptère, ce que j'adore. Il n'est qu'un moment mélancolique dans mes journées là-bas; c'est au souper, lorsque dans les grandes cafétérias j'observe les visages de ces hommes et femmes qui bâtissent notre pays au nord. Ils ont l'air fatigué, parlent peu, et leurs regards absents me laissent toujours supposer qu'ils rêvent à la chaleur de leurs foyers au sud.

Je ne raconte de mon travail que le plus spectaculaire, mais s'ajoutent à cela une connaissance de la médecine du travail qu'il faut tenir à jour, des examens médicaux à faire, des programmes de santé à penser, des cours à suivre ou à donner, et la charge de l'administration. Les bureaux d'Hydro-Québec comptent beaucoup de femmes compétentes, qu'elles soient ingénieurs, architectes, sociologues, infirmières, géographes, économistes, secrétaires ou autres.

Cette année, j'ai été élue présidente de l'Association des médecins de langue française du Canada. Parmi les fonctions qui me sont dévolues, je dois veiller aux destinées de la revue l'**Union médicale** (la seule revue médicale scientifique de langue française en Amérique du Nord), mettre sur pied un Congrès en octobre, envoyer des délégués au Congrès des médecins de langue française de l'hémis-

phère nord d'Amérique, qui se tiendra en Haïti, et un conférencier à l'université Kaslik au Liban... Nous organisons aussi des conférences-midi pour apporter aux étudiants et étudiantes en médecine des témoignages de la pratique médicale.

Je m'intéresse tout particulièrement au sort des femmes médecins. Nous avons organisé un panel sur ce sujet à Québec le 8 avril dernier, et, tout récemment, on a formé un comité pour essayer de trouver nos problèmes. L'arrivée massive des femmes en médecine est un fait qui me réjouit d'autant plus que cela permettra d'équilibrer les représentations hommes/femmes au sein de la profession.

Je crois en tout ce qui est bénévole dans une société, convaincue que ce ne sont pas les gouvernements qui font avancer un pays, mais bien l'effort de chaque citoyen. Je déplore qu'il n'y ait pas plus de femmes en politique. Médecine, politique ou autre, il s'agit de faire des choix et d'y tenir, et aucun choix n'est plus valable que l'autre, l'important étant, selon moi, que chacune se sente bien là où elle est.

À la fois mère et femme professionnelle, je suis un autre exemple typique de cette dualité toute féminine. Comme plusieurs d'entre nous, je suis donc une femme qui cumule deux emplois, même trois, cette année, et qui s'en porte bien.

Monique Boivin Lesage
présidente
Association des médecins
de langue française

santé

On parle beaucoup, depuis quelques années, des femmes, de leur santé et, plus récemment, de leur maternité. On parle d'humanisation des soins, puis de centralisation. Qu'est-ce à dire?

Pour les femmes, il s'agit de se réapproprier cette partie de leur vie qui leur est devenue étrangère. Cela s'est fait petit à petit, non sans peine, pour les premières femmes qui ont tenté l'expérience. Il leur a fallu d'abord reprendre possession de leur corps. Pour y arriver, elles ont dû trouver l'information nécessaire pour bien comprendre le processus de la grossesse et de l'accouchement, puis faire accepter leurs exigences par les professionnels des soins de santé.

De ces démarches, vécues ici et là, sont nés des **groupes d'humanisation**. Ces femmes voulurent faire profiter les autres femmes enceintes de leur recherche et des solutions qu'elles ont élaborées. Dans certains cas, des intervenantes, infirmières, en obstétrique ou chargées de cours prénatals, se sont jointes à elles. On s'aperçut, cependant, qu'il était difficile de changer les mentalités, de faire évoluer les gens et, surtout, les structures en place.

Il y a deux ans, ces femmes se sont retrouvées au Conseil du Statut de la Femme. De quelques rencontres, est née une association provinciale: **Naissance-Renaissance***. Elle s'est donnée comme but d'humaniser la maternité et la naissance. Cela consiste à favoriser la prise en charge par la femme de sa grossesse et de son accouchement: qu'elle puisse accoucher où elle veut, comme elle veut et avec qui elle veut, en toute sécurité et avec toute l'information nécessaire. Les objectifs furent définis comme suit: travailler à la démedicalisation de l'accouchement et promouvoir le retour du métier de sage-femme.

"ÊTRE ENCEINTE: UNE JOIE? UNE LUTTE?"

A travers cette association, les groupes ont voulu se donner des moyens pour briser l'isolement dans lequel ils se trouvaient depuis le début de leur action.

En se rencontrant de façon régulière, les femmes comptent partager leur information, leurs modes d'action, les difficultés auxquelles elles font face et leur façon respective de les résoudre. En dehors de ces moments de partage, le travail de chacun des groupes se veut avant tout régional. Il répond aux besoins exprimés dans son entourage et, de là, définit ses actions selon les priorités du moment. A Amos, on a mis sur pied une **chambre de naissance**. Au Saguenay-Lac-St-Jean, on éveille les femmes à l'importance de l'allaitement et des liens créés avec le bébé tôt après la naissance. Parallèlement à cela, on fait des pressions sur les hôpitaux afin que les conditions d'accouchement et de séjour y soient modifiées. A Montréal, on met sur pied un centre de documentation et de ressources où les femmes pourront venir s'informer. A Sherbrooke, on a rédigé un document sur les droits des femmes enceintes (\$3.00, photocopie et \$1.00 poste). A Mont-Laurier, on a traduit un texte sur la grossesse, l'accouchement, les herbes qu'on peut ou ne peut pas prendre, etc. (\$3.00, photocopie et poste). Naissance-Renaissance a, de son côté, organisé des fins de semaine d'information et de partage pour ses membres. C'est d'ailleurs au cours de la première d'entre elles qu'il fut décidé de présenter une pétition dans les colloques régionaux "**Accoucher ou se faire accoucher**", pour vérifier si le besoin d'une intervenante "sage-femme" était réel. La pétition fut signée par 1193 personnes et présentée au Congrès de l'Association de santé publique du Québec (A.S.P.Q.), le 29 octobre 1981, à Québec. Des copies furent envoyées aux ministres

concernés par cette question. Pour continuer son travail d'information, Naissance-Renaissance a réimprimé le dossier d'accompagnement du film "Depuis que le monde est monde" de Sylvie Van Brabant sur la situation de l'accouchement au Québec. Les 3000 premières copies ont toutes été vendues lors des visionnements du film. On pourra maintenant se le procurer dans les régions grâce aux groupes de Naissance-Renaissance, aux C.L.S.C., au coût de \$3.00 (plus \$1.00 pour la poste, si nécessaire). Il sera aussi disponible dans certaines librairies.

Il s'agit, ici, d'exemples d'actions mises de l'avant par les groupes de Naissance-Renaissance. L'accent on le voit, porte principalement sur l'information, la plus complète possible, diffusée à l'intention des usagers.

En définitive, la situation changera lorsque les femmes sauront **discerner les peurs de la réalité**. De là, elles feront des choix conscients face à leur grossesse et à leur santé en général. "**Il faut avant tout savoir s'écouter**", comme cette femme, mère d'un enfant de 2 ans ½, infirmière, qui attendait, oh surprise! des jumeaux. Après le premier moment de surprise, autant de la part des parents que du médecin, après être passée à deux doigts de la césarienne ou d'un transport vers un centre plus spécialisé, elle a pris les choses en main, convaincue que tout irait bien. Grâce à un suivi prénatal attentif et à des discussions fréquentes avec le médecin, elle lui a fait comprendre qu'elle-même avait confiance et que si les foetus se présentaient bien, tout serait pour le mieux. C'est cette confiance en elle qui a permis au médecin de passer au-delà ses peurs du risque. La prise en main par les femmes de leur accouchement, ça passe par là. Non seulement, il faut se réapproprier son corps et sa gros-

sesse, mais encore faut-il convaincre, dans bien des cas, l'entourage que cet événement est **normal, simple et naturel**.

"... Parmi nos revendications pour une vie meilleure, la maternité constitue un lieu privilégié pour se réapproprier nos corps et pour mettre en valeur nos connaissances et nos capacités. J'insiste particulièrement sur cette réappropriation de pouvoir sur nous-mêmes, dans une fonction qui nous est propre et qui nous est unique..."

- * **Groupes membres de Naissance-Renaissance**
 - **Naissance-Renaissance**
C.P. 249, Station E,
Montréal, H2T 3A7
 - **Abitibiennes enceintes**
C.P. 711, Amos, Abitibi
 - **Alternatives-Naissance**
157 est rue Roy, no. 22
Montréal, H2W 1M3
 - **Association de planning des naissances, Bas du Fleuve**
C.P. 338, Bureau de poste,
Matane, G4W 3N2
 - **Association des sages-femmes du Québec**
9232 de Châteaubriand,
Montréal
 - **Comité d'humanisation de l'accouchement et de la naissance**
1127 Coin Joli
Cap Rouge, G0A 1K0
 - **Humanisation des naissances de Sherbrooke**
755 Ontario,
Sherbrooke, J1J 3R9
 - **Mieux-Naitre**
1405 R.E. Joron,
Chicoutimi, G7H 3B5
 - **Naissance-Renaissance Mont-Laurier**
R.R.2
Ferme-Neuve, J0W 1C0
 - **Les Presses de la Santé**
C.P. 1000, Station G,
Montréal, H2W 2N1
 - **Regroupement pour le libre-choix de la Mauricie**
411 Lavolette,
Trois-Rivières, G9Y 1V1
 - **Pour une naissance autonome**
271 Dérageon,
Granby, J2G 5J6
- Hélène Cornellier
Naissance-
Renaissance**

Le centre Refuge Montréal, pour femmes et enfants victimes de violence

santé

OBJECTIFS

1. Prévenir la violence au sein de la famille.
2. Viser l'autonomie et la prise en charge de la femme.
3. Offrir un abri temporaire aux femmes violentées avec leurs enfants.
4. Intervenir pour l'égalité de la femme sur les plans économique, politique, social et culturel.
5. Favoriser le dialogue mère/enfant/adolescent.

Les besoins des femmes

1. Abolir toute violence physique et psychologique aussi bien au foyer qu'à l'extérieur.
2. Pouvoir s'affirmer dans un climat de paix.
3. Prendre conscience de leurs capacités physiques et intellectuelles.
4. S'impliquer dans la politique, l'économie, les affaires, les arts etc...

HISTORIQUE

C'est au Centre de la Femme Nouvelle en 1975 qu'on vit l'urgente nécessité de mettre sur pied une maison d'accueil privilégiant les mères et les enfants victimes de violence familiale physique ou psychologique. Le manque de ressources ne permettait pas de répondre aux appels sans cesse croissants de femmes qui recherchaient un abri avec leurs enfants. Le 19 octobre 1978, Centre Refuge Montréal obtint une subvention du fédéral dans le cadre du programme "Projet Canada au Travail". Cette subvention nous a permis d'offrir enfin les services **d'hébergement, de support et de consultation**. Le 19 octobre 1979, Refuge poursuit sa route grâce à une subvention provinciale assurant le salaire de 5 personnes (3 permanentes & 2 partielles). Le 15 juillet 1980, la Fiducie du Québec acceptait de financer l'achat d'une maison, pour nous permettre d'augmenter notre capacité d'accueil et d'élargir nos horizons en offrant

de meilleurs services. **Chaque année Centre Refuge accueille un minimum de 60 femmes et 100 enfants victimes de violence, de peur et d'insécurité**, parfois depuis longtemps. Leur domicile était sur le territoire de Montréal, elles étaient mariées, âgées de 20 à 40 ans. 66% des femmes ne sont pas retournées avec leur conjoint et la majorité était des ménagères (50%). Le recours à l'aide sociale est souvent nécessaire.

ACTIVITÉS INTERNES

Offrir des services directs: Accueil et hébergement, écoute du problème, relation d'aide, information légale, etc... Loisirs pour enfants et adolescents.

ACTIVITÉS EXTERNES

Participation au Colloque sur la Violence en février 80. Organisation de kiosques d'information sur la problématique des femmes battues. Participation à la manifestation du 8 mars "Fête des femmes". Information et conscientisation dans les Postes de Police, Hôpitaux, CEGEPS, Universités. Participation à l'assemblée annuelle de Regroupement des Maisons d'Accueil et d'Hébergement. Participation aux médias d'informations.

LIENS

Bien-Etre social
Centre de Services Sociaux (CSS)
Centre Local de Services Communautaires (CLSC)
Police
Hôpitaux
CEGEP & Université
Regroupement régional des maisons d'accueil
Regroupement provincial des maisons d'accueil
Aide Juridique

École du quartier et garderie
Autres: Toutes ressources favorisant la prise en charge de la mère.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Élaboration d'une **politique de suivi** pour les mères et les enfants après leur passage à Centre Refuge.

Recrutement des **bénévoles masculins** pour amuser les enfants et afin qu'ils retrouvent une relation positive face à l'homme.

Mise sur pied d'une **Salle d'Activités pour les enfants**.

DONS ET FINANCEMENT

Le Centre Refuge Montréal est un organisme à but non lucratif qui a besoin de notre appui financier pour continuer à survivre: entretenir une grande maison, souvent voir aux distractions des résidentes et des enfants, et parfois aussi dépanner les femmes en attendant l'aide sociale. **Centre Refuge Montréal, C.P. 399, Montréal, Qué. H2N 2N7 Tél.: 523-1095.**

alternatives-naissance

En novembre 1980, à Montréal, des femmes, ayant pour la plupart accouché chez elles avec des sages-femmes, se réunissent autour de ces mêmes femmes qui avaient accepté de les accompagner dans leur démarche et créent **ALTERNATIVES-NAISSANCE**.

Le collectif se définit alors comme suit:

"Alternatives-naissance est un outil de réappropriation de la naissance. Par l'exploration et le partage de la connaissance globale de cette expérience, à partir de notre vécu d'hommes et de femmes, nous voulons en transformer la qualité afin que cet événement se vive dans la dignité, en harmo-

nie avec notre expérience intime de la vie et de la mort".

Pendant l'hiver 1981, nous participons aux colloques "Accoucher ou se faire accoucher". En septembre 1981, le groupe voit des arrivées et des départs. La plupart des sages-femmes retournent à leur pratique. Nous restons dix.

Pour atteindre notre objectif, nous sommes en train de mettre sur pied une série d'activités qui se regroupent en deux sections: **l'information et l'animation**. L'information est effectuée par la mise sur pied d'un **centre de documentation** qui comprendra bibliothèque, vidéo-thèque, dossiers d'information et aussi un cahier de ressources. Ce cahier regroupera tout ce qui est disponible en ce qui concerne la grossesse et l'accouchement, dans la région de Montréal, tant sur le plan des droits des femmes que des différents services existants. À cet effet, nous sommes en train de réaliser des questionnaires d'évaluation de médecins et d'hôpitaux, afin d'avoir un inventaire actualisé des différentes pratiques de la région.

Nous avons aussi commencé à faire de l'animation à un niveau individuel, mais nous souhaitons que notre centre devienne un **lieu de rencontre et de référence** pour celles et ceux qui sont concernés par l'évènement de la naissance. Pour cela, nous mettrons au point, dès la fin de l'année, un programme d'animation.

Toutes ces activités sont réalisées au rythme des disponibilités de chacune, selon leur bénévolat. Toute personne voulant nous contacter peut le faire en s'adressant à **ALTERNATIVES-NAISSANCE** chez Hélène Gagnon, 157 est, rue Roy, Mtl, P.Q., H2W 1M3. Tél.: 284-3643, ou 288-5609.



La violence ne consiste pas uniquement à nous entretenir. Nous sommes violents dans nos altercations, nous le sommes lorsque nous écartons quelqu'un de notre chemin, nous le sommes lorsque la crainte nous incite à obéir. La violence n'est pas seulement ces boucheries humaines organisées au nom d'un dieu, d'une société, d'un pays. Elle existe aussi dans des sphères plus subtiles, plus secrètes et c'est là dans ces grandes profondeurs qu'il nous faut la chercher... Celui qui cherche à comprendre la violence n'appartient à aucun pays, à aucune religion, à aucun parti politique, à aucun système particulier. Ce qui lui importe, c'est la compréhension totale de l'humanité (Krishnamurti, "Se libérer du connu", Stock, 1970).

Les femmes connaissent la violence; elle fait partie de leur vie, de ma vie, comme de celle de ma mère et de ma grand-mère, et de bien d'autres femmes avant elles et autour d'elles. La violence, elle était là, sournoise, insidieuse, destructrice. Il suffisait d'être femme pour le savoir et pourtant on n'en parlait pas ou si peu; non, **on se taisait, on subissait, on endurait, comme on nous l'avait enseigné.** Parfois, entre femmes, à mots couverts, on se donnait des

Les femmes connaissent la violence

conseils, des avertissements et l'on rêvait du jour où l'on pourrait marcher seule dans la rue, même le soir, au jour où ce ne serait plus la loi du pouvoir mâle qui modèlerait nos comportements, qui déciderait de notre horaire, nous osions rêver d'une vie de famille exempte de coups, de blessures, d'incestes et basée sur des relations hommes-femmes sans sexisme, sans viols, et sans harcèlement sexuel.

En parler d'abord

Les deux dernières décennies allaient enfin permettre aux femmes de verbaliser ce qui bouillait à l'intérieur d'elles mêmes, elles allaient enfin se dire, se raconter leur vécu le plus intime. Elles osaient écrire, parler, crier, extirper de leurs tripes tout ce qu'elles avaient tû jusque là, comparant leur vérité à celles des illustres auteurs mâles qui avaient parlé à leur place pour décrire sexualité, accouchements et ménopause, selon leur conception à eux, nous obligeant à intérioriser des concepts auxquels nous correspondions difficilement.

Et à travers mille et une expressions, à travers les difficultés exprimées, à travers les projets de réforme à proposer, une parole jaillissait avec colère et détermination: **assez de cette violence, assez de ces viols, assez d'exploitation sexuelle et de pornographie.**

Et si on réagissait?

Le cri des femmes se répétant, se répercutant, la conscientisation va grandissante. Depuis les 5 dernières années, lors des congrès des organismes féminins de nombreuses résolutions sont formulées, les exigences des femmes apparaissent plus

structurées, la volonté commune de changement est présente. Le Regroupement des Québécoises dénonce le viol, la F.F.Q. tient un congrès sur la violence et un important colloque sur la pornographie, l'A.F.E.A.S. a ses dossiers violence et pornographie. Enfin, on remet en question les rapports hommes-femmes, on exige la refonte des lois, on s'attaque aux ministères de la Justice et de l'Éducation. Parallèlement, les femmes mènent des actions différentes, quelques-unes continuent la lutte au plan idéologique et sont des éléments d'information et de conscientisation pendant que d'autres mettent sur pied des Centres d'Hébergement, des Maisons de femmes, des Comités contre la violence. Le CCCSF et le CSF produisent des rapports de recherche qui lèvent les derniers coins du voile.

Implication personnelle

Pendant l'Année de la Femme, j'étais avec une amie, animatrice d'un Projet d'Initiatives locales visant à informer les femmes et cette question de la violence m'est apparue comme faisant partie de la vie de bien des femmes, ici comme ailleurs, je ne citerai pas de chiffres, j'ai horreur des chiffres dans le monde humain. **N'y aurait-il qu'un seul viol, qu'une seule femme battue que cela me serait tout aussi insupportable.** Je m'engage donc dans une recherche sur la situation des femmes battues et sur les ressources possibles. Résultat: les intervenants, travailleurs sociaux, avocats, policiers, médecins sont peu impliqués et ne se sentent pas concernés par le problème; quant aux ressources possibles c'est plutôt inexistant.

Tout en participant à la mise

sur pied d'un Centre d'hébergement, je m'inscris au CEGEP en technique d'Assistance Sociale.

Un projet...

En juin 1979, après avoir décroché un D.E.C. je me retrouve au Bureau du ministre de la Justice qui regarde avec attention les deux grands cartons que je lui présente. Nous aurons des colloques sur la violence, à l'automne, me dit-il. Je continue quand même mes démarches, je rencontre les dirigeants de la Sûreté du Québec, je contacte les intervenants du milieu, je discute avec Mme Payette, responsable du ministère d'État à la Condition féminine et avec Mme Claire Bonenfant, présidente du C.S.F. Que de déplacements entre Arvida - Québec - Montréal!

Enfin, le 9 février 1981, **je débute comme technicienne en réadaptation sociale à la Sûreté du Québec, à Chicoutimi.** Le projet que j'ai présenté est enfin accepté, mais comme une expérience-pilote, administré par la S.Q. et parrainé par le ministre Marc-André Bédard. Je passe sous silence les nombreuses technicités que ce nouveau poste impliquait, exemple: le poste serait-il syndicable? Jusqu'où irait la collaboration des autres ressources: aide juridique, C.L.S.C., C.S.F., D.P.J., B.E.S.? Et les policiers municipaux, même si quelques-uns semblaient d'accord, comment cela se concrétiserait-il?

Pour ma part, j'insistais pour que le poste soit rattaché au Bureau régional de la S.Q. précisément pour éliminer plusieurs objections et pour me permettre de travailler sur l'ensemble du territoire; il m'apparaissait essentiel que ce projet devienne un projet de la communauté saguenayenne.

Les implications que je recherche de la part des autres intervenants me permettent d'offrir aux femmes un ensemble de référence et une gamme de services variés, en attendant que la région puisse obtenir une véritable équipe multidisciplinaire, spécialisée dans les questions de violence, telle que nous le demandions dans le document du C.S.F.: Egalité et Indépendance.

Le projet comporte trois volets:

1. établir un service d'aide aux victimes de violence;
2. collaborer avec les corps policiers au cours de leurs enquêtes, leur fournir une évaluation psycho-sociale de la situation;
3. participer à des activités de prévention.

Service d'aide aux victimes de violence

Les victimes, qui sont-elles? Des femmes violées, battues, menacées, subissant du chantage, vivant des situations de dépendance et victime d'harcèlement sexuel. La clientèle provient de tous les milieux: professionnel, ouvrier, chômeur. Les groupes d'âge qui consultent le plus souvent sont ceux de 19 à 25 ans et ceux de 60 à 87 ans, ce qui m'incite à penser que les femmes de 25 à 60 ans sont de celles qui gardent le silence, qui endurent pour leurs enfants, qui sont plus vulnérables économiquement, qui sont éliminées du marché du travail et à qui la présence de deux, trois ou quatre enfants et adolescents avec des besoins difficiles à combler, ne permet pas d'envisager de vivre des prestations d'aide sociale. Les femmes me sont référées par des groupes de femmes, par des corps policiers, des intervenants sociaux ou viennent consulter d'elles-mêmes.

Intervention: mon intervention se veut à caractère féministe. Un document du groupe Relais-Femmes décrit la théra-

pie féministe comme mettant l'accent sur l'autodétermination, sur la prise en charge de la patiente par elle-même afin qu'elle puisse s'affirmer, actualiser son potentiel, se déculpabiliser et assumer sa solitude. A la différence de la thérapie traditionnelle, elle **considère les clientes comme sujet et non comme objet ou complément de l'homme.**

Quelle que soit la victime qui se présente au bureau ou que je rencontre chez elle, je me préoccupe d'abord de son bien-être physique. A-t-elle vu un médecin? Si non, je la reconduis à l'urgence de l'hôpital le plus près. Ensuite, je m'occupe des soins psychologiques. S'il s'agit d'une victime de viol, je rappelle que le viol n'est pas dû à l'erreur des femmes mais est le fait d'une société qui n'arrive pas à assurer le libre arbitre à une partie de la population. Je tente d'extirper la honte, l'humiliation, la culpabilité. Je dialogue longuement sur la peur, sur la sexualité à vivre selon ses propres choix, sur leur devenir de femme en rappelant que **la plus grande victoire à donner à un violeur c'est de lui permettre d'annuler sa sexualité et de modifier ce qu'on avait choisi de vivre en tant que femme.**

Si j'ai devant moi une femme qui a été battue je tente de la rassurer en lui disant que même si les marges de manoeuvre sont minces il y a des possibilités d'intervention. Là encore, les sentiments de honte et de culpabilité sont présents. Ensemble, nous parlons d'avenir et des décisions à prendre dans l'immédiat, demeurera-t-elle au foyer? Ira-t-elle en Centre d'Hébergement? Utilisera-t-elle l'article 745 du Code criminel pour se protéger? y aura-t-il séparation, divorce ou conciliation et référence? Quelque fois, le mari se présente au bureau pour discuter de la situation. Je lui rappelle qu'il doit s'inscrire dans une voie de

changement de la situation, que le silence est rompu, que sa femme aura dans l'avenir des exigences de respect et qu'elle n'acceptera plus d'être limité dans ses droits les plus légitimes. Il arrive aussi que les enfants interviennent. Après l'analyse de la situation, mon travail a toujours comme point de départ la volonté de la victime, c'est pourquoi **je n'ai pas de modèle d'intervention précis car alors je ne serais plus à l'écoute des femmes.**

Donc, assistance au niveau physique et au niveau psychologique avant toute autre démarche, on ne peut prendre une saine décision en état de perturbation. Si une référence s'avère nécessaire, je contacte la ressource proposée le plus tôt possible. Si l'intervention policière est envisagée, j'explique les démarches à entreprendre, je facilite la compréhension du travail des enquêteurs, j'accompagne au Palais de Justice, à l'Aide juridique, etc. etc.

Collaboration avec les corps policiers

Je fournis une évaluation psycho-sociale de la famille aux Enquêteurs, je recherche la collaboration des policiers pour éviter le retour de la violence, je m'occupe des cas de tentative de suicide qu'ils me soumettent et également des femmes qui ont des difficultés avec le système judiciaire.

Activités de prévention

Des cours au niveau CEGEP et universitaire, des rencontres de groupes de femmes, des mises sur pied de comités-femmes, une collaboration avec les intervenants du C.L.S.C. afin d'assurer un suivi dans la même perspective féministe, des rencontres visant à changer la mentalité des policiers, de quoi m'occuper pendant 24 heures par jour, n'est-ce pas?

C'est un aperçu sommaire

de ce projet unique en Amérique du Nord. Ce qu'il faut en retenir, c'est qu'il s'agit d'une ressource de plus pour les femmes violentées et qu'il en faudra bien d'autres, comme bien des changements législatifs et sociaux, avant qu'on arrive à modifier les comportements violents qui font que de telles situations perdurent. Parfois, **il m'arrive de penser que ma présence auprès des femmes et le fait que la victime rompe le silence produisent un effet dissuasif sur les maris violents.**

Si l'on me demandait d'évaluer mon travail en quelques mots je dirais: **Je suis fière des femmes.** Dès qu'elles ont du support et de l'aide elles se prennent en main, elles sont capables de rendre des témoignages succints avec une pensée organisée et précise. Quand je leur dis: "Tu vois comme tu es capable de faire ce qu'il faut et de bien le faire" et qu'elles me répondent: "C'est parce que tu m'as aidée", je leur souligne que ce que je donne de plus important c'est de la solidarité.

L'action se poursuit, en plus de vouloir développer une intervention féministe, nous sommes quelques-unes à vouloir nous attaquer aux causes de la violence, quelques-unes qui ne désarmeront pas. C'est de cette force, de cette lutte organisée sur tous les plans, de cette volonté de femme que me vient la certitude que nous réaliserons une société où hommes et femmes vivront des rapports plus harmonieux, où les victimes de violence seront de moins en moins nombreuses. Prévenir la violence n'est pas uniquement oeuvre de spécialistes mais produit d'une société engagée. Ne plus la subir, collaborer avec les autres pour la juguler est l'oeuvre des femmes. **Solidarément, conjointement et non plus isolément nous y parviendrons.**

Marthe Asselin Vaillancourt

La chambre de naissance de Beauceville

Depuis 1950 environ, la médecine s'est réappropriée la grossesse et l'accouchement, pour diminuer les risques et augmenter le taux de survie, grâce aux appareils sophistiqués (écographie, monitoring foetal), et avec souvent trop d'interventions systématiques (épisiotomie, péridural, césarienne dont le taux se situe entre 14.4% et 20%). Ces interventions peuvent être très utiles dans certains cas critiques, mais trop souvent on oublie que la grossesse est un état normal qui se déroule sans problème dans 85% à 90% des cas (Rapport émis par l'Association de la santé publique). Alors, pourquoi considérer la majorité des femmes qui accouchent comme étant potentiellement des cas à risques?

Heureusement, au coeur de la Beauce, à Beauceville même, le pouvoir médical rencontre l'émergence d'un pouvoir nouveau: les demandes croissantes pour des accouchements plus naturels ont amené l'alternative de créer en milieu hospitalier une atmosphère familiale propice à la participation du couple et bénéfique à l'enfant. Les Beauceviens brisent la glace de la déshumanisation née de la technique trop poussée, et c'est le renouveau des chambres de naissance!

Historique

L'élan principal de ce renouveau a été la prise en charge par les femmes et les couples du phénomène de l'accouchement en exerçant des pressions auprès des médecins et en faisant parvenir lettres et pétitions à l'administration du Centre hospitalier de la ville. Grâce à l'ouverture d'esprit de certains médecins, on permit la cohabitation mère/enfant pour aboutir finalement à la réunion de la cellule familiale, c'est-à-dire la **cohabitation père/mère/enfant**, 24 heures sur 24.

En 1978, à Pithiviers en

France, Michel Odent, un chirurgien déjà imprégné du message de Leboyer, crée la première maternité dont le but unique est de "respecter la femme quand elle donne naissance à son enfant, de lui laisser le soin de capter les messages de son corps, de prendre les positions de son choix lors de son accouchement et de l'expulsion: soit accroupie, debout, à genoux".

Je souligne ici l'importance, dans la relation mère/enfant, du **contact physique**: l'enfant peut téter librement, donc pas besoin d'ocytocine (1) synthétique. Un point essentiel à souligner: **les émotions de la mère** à la vue du bébé qui déclenchent une sécrétion efficace d'ocytocine naturelle et, selon certains psychologues, l'attachement mère/enfant qui serait un besoin primaire disposant du mécanisme inné, et nullement le résultat d'un apprentissage.

Origine et description de la chambre de naissance

Ce fut le couple Francine et Jean qui, ayant lu l'article dans Châtelaine sur les chambres sauvages de Pithiviers en France (octobre 1979), déclenchèrent le tout: Francine ne voulait plus qu'on la coupe, fouille, rase, et était décidée à accoucher dans la position accroupie. Sa requête fut acceptée et le menuisier de l'hôpital construisit une charpente de lit très large qu'on plaça par terre. La chambre de naissance était née!

Situation actuelle

Beauceville, situé à 60 milles de Québec, comprend 35 lits de maternité et dessert une quinzaine de municipalités rurales dont le taux d'accouchements s'élève à 496 par année en moyenne.

Mais depuis octobre 1981 tout a changé, à cause du départ de l'unique chirurgien de l'hôpital, le Dr Voyer, et d'une réévaluation de l'obstétrique par les gynécologues de St-Georges qui se dégagent de

leurs responsabilités, les médecins de Beauceville se voyant contraints de diriger leurs clientes enceintes, et même parfois en travail, vers d'autres centres hospitaliers, soient St-Georges, Lévis, Québec.

Devant l'inquiétude grandissante des femmes, un **Comité pour le maintien des Chambres de Naissance de Beauceville** a été formé par Francine Vallée, Manon Perreault, Céline Gilbert et moi-même. Beaucoup d'actions ont été entreprises: pétitions, lettres personnelles au député, lettres ouvertes aux journaux, marche devant l'hôpital, émissions de t.v. et de radio, rencontre avec les gynécologues de St-Georges, conférence de presse conjointe avec l'Association pour la santé publique du Québec, le Comité d'humanisation de l'accouchement et de la naissance, le Conseil du statut de la femme, le Comité post-colloque de la région 03; nous avons aussi rencontré Pauline Marois (condition féminine) et Denis Lazure (développement social) afin d'obtenir leur promesse d'intercéder auprès de leur collègue des Affaires sociales **Pierre-Marc Johnson**. Nous avons enfin rencontré le ministre des Affaires sociales pour lui remettre dossier et lettre du comité.

Vers le 6 novembre, les centres de Beauceville et de St-Georges ont été fusionnés afin d'assurer à la population de la région des services médicaux les plus complets possible. Compte tenu de la capacité et de l'excellent état des locaux de l'hôpital de Beauceville, le ministre a décidé d'y maintenir les services existants. Il a confié au Dr Gérard Roy, directeur général de l'hôpital Saint-François d'Assise de Québec, le mandat d'arbitrer en son nom le protocole de fusion et les conséquences. Pendant ce temps le Centre hospitalier de St-Georges s'est prévalu d'une chambre de

naissance et ne veut point accepter la décision ministérielle, voulant garder l'exclusivité de la gynécologie-pédiatrie et néo-natalité; jusqu'à maintenant, il n'y a eu aucune collaboration, même si le ministre a choisi Beauceville comme centre d'obstétrique.

En avril 1982 la situation reste la même: des femmes continuent à être dirigées vers d'autres centres, en plein travail, pour aller subir une césarienne par exemple, parce que **les gynécologues de St-Georges refusent de se déplacer**, sauf pour les cas électifs.

Un avenir sombre pour le moment, mais...

Nous continuons nos démarches pour améliorer la chambre de naissance et nos luttes pour la garder. Présentement deux membres du Comité sont allés visiter la Maternité de Pithiviers en France, afin de ramener de la documentation scientifique et pouvoir sensibiliser nos professionnels à une vision différente de la maternité.

La chambre de naissance n'est pas encore la solution parfaite, mais elle pourrait être une transition de rechange plus valable: **la maison de naissance**. La maternité constitue un lieu privilégié pour se réapproprier nos corps, mettre en valeur nos connaissances et nos capacités. Il ne faut pas seulement humaniser extérieurement l'accouchement, mais surtout favoriser le développement de notre autonomie par rapport à **cet événement qui est le propre et l'unique de la femme**. Lorsque nous accoucherons en pleine joie et non seulement dans la douleur, nous aurons fait un pas de plus en tant que collectivité vers une meilleure qualité de vie.

Françoise White

(1) **ocytocine**: hormone synthétique diluée dans un soluté glucosé, afin de favoriser les contractions de l'utérus.

Le Conseil de Montréal

Le Comité **Amitiés franco-juives**, formé par le Conseil régional de Montréal et la Fédération des femmes des services communautaires juifs, a tenu, le 2 décembre 1981, une activité dans le cadre d'un projet: **Les femmes et les arts au Québec**.

Les membres de nos associations ont organisé conjointement une causerie avec une artiste bien connue de Montréal: **Mme Marcelle Ferron**. La rencontre a eu lieu au musée des Arts décoratifs de Montréal, le château Dufresne, boulevard Pie IX. Mme Thibodeau, l'assistante directrice, nous a offert sa collaboration et nous a accueillies très chaleureusement.

La causerie de Mme Ferron, illustrée par des diapositives, ses verrières et quelques-unes de ses peintures, a été des plus passionnantes. Son succès et son dynamisme ont suscité beaucoup d'espoir chez plusieurs d'entre nous qui doutent encore qu'une femme puisse si bien réussir dans un monde où la création était réservée surtout aux hommes.

Au moment des discussions, un point a été soulevé: le peu de reconnaissance officielle des femmes artistes. Peu ou pas reçoivent des prix honorifiques. Serait-ce parce que la présence des femmes est inexistante sur les jurys qui décernent ces prix?

Le Conseil régional de Montréal veut continuer à travailler à atteindre ses objectifs dans la promotion de la cause des femmes, en faisant mieux connaître et reconnaître les femmes qui oeuvrent dans le domaine des arts au Québec.

Dans le cadre de ce comité:

Le 21 avril dernier nous avons rencontré Anne-Claire, cinéaste et réalisatrice, à la bibliothèque de l'édifice Cummings, sur le chemin de la Côte Ste-Catherine à Montréal. Il y a eu une causerie et la projection d'un film. Denise Marquez et Réjeanne Beaudet sont les responsables du comité.



De gauche à droite: Sonia Greenspoon, Mme Thibodeau, assistante directrice du musée des Arts décoratifs de Montréal, Mme Marcelle Ferron, l'artiste invitée, Denise Marquez et Ruth Gallo-Vadesba.

Le Conseil de Québec



De gauche à droite: Louise Lamothe, présidente CRQ, Louise Couture, animatrice (FFQ) et Hélène Baril, journaliste au Soleil-Colloque du 31 mars à Québec sur les femmes et les régimes de pensions.

Le Conseil du Saguenay

Le colloque sur la réforme des régimes de pensions

Le colloque avait lieu à l'Hôtel Le Roussillon, le 24 mars dernier à 17h30, et a accueilli 190 participantes.

Mme Aline St-Armand, coordonnatrice de l'information, a souhaité la bienvenue à toutes les personnes présentes.

Mme Régine Caron, présidente du Conseil du Saguenay-FFQ, a rappelé le but de cette rencontre qui est d'informer les femmes sur la réforme des régimes de pensions, et a fait la présentation de la conférencière invitée, Mme Diane Bellemare, économiste à l'UQAM.

Congrès 1982

Congrès sur la qualité de la vie.

Notre congrès annuel aura lieu les **30 avril, 1er et 2 mai** au **collège Marianapolis**, 3880, Côte des Neiges à Montréal.

Le thème: **Les femmes se rassemblent pour partager leur expérience et leur perception de la qualité de la vie, source et fruit de la santé**, sera divisé en cinq sous-thèmes, lesquels seront traités séparément et exclusivement à l'intérieur d'ateliers ou de cercles de qualité de vie du même nom. Ce sont:

- a) le changement
- b) les modèles
- c) les choix
- d) le milieu, l'environnement

e) l'économie.

A l'intention de celles qui entendent pour la première fois cette expression "cercles de qualité de vie", sachez que ce sont tout simplement de petits groupes formés volontairement pour chercher à identifier, analyser et solutionner des problèmes très concrets et implanter des solutions aussi très concrètes. Cette première étape de discussion et d'échange de la journée du samedi nous mènera d'abord vers une mini, puis une grande plénière en fin d'après-midi, afin que toutes les participantes puissent entendre et apprécier les réflexions des autres cercles de qualité.

Afin que nos consœurs de langue anglaise puissent aussi participer activement aux discussions, des cercles de qualité avec les mêmes sous-thèmes, selon la demande et les choix, seront menés en langue anglaise.

Nous voulons que le congrès de cette année soit à l'image de notre vécu. Il n'y aura donc ni documents de travail, ni réflexions savantes sur le thème et les sous-thèmes; simplement des pistes lancées par le comité du congrès à l'intérieur du processus d'animation dans le but ultime d'identifier des problèmes, d'ébaucher des solutions et de faire des recommandations.

Pour assurer la mise en oeuvre de ces recommandations au cours des années 1982 et 83, un comité sera formé sur place pendant le congrès. Avis aux intéressées.

Nous faisons appel aux **animatrices chevronnées** et aux **secrétaires appliquées** qui auraient envie de s'impliquer à fond dans cette démarche de cercles de qualité de vie. Prière d'entrer en contact au plus tôt avec la vice-présidente du congrès, Ann Adams, au: 697-4177, ou avec Raymonde Beauchamp, secrétaire de la FFQ, au 844-7949 ou 844-6898.

Michèle Brien



La sage-femme québécoise

Parler de l'histoire de la sage-femme québécoise c'est comme parler d'un vide historique, d'une histoire sans histoire, que justifierait à peine la mémoire des anciens charriée par la tradition orale. L'histoire d'un conte pour enfants qui n'aurait pris véritablement forme que dans la tête de quelques féministes en mal de passé. C'est que l'on imagine bien souvent que l'histoire elle-même reste tapie au fond des "livres d'histoire", attendant que quelques chercheurs plus curieux que les autres ne s'y attardent et ne nous la dévoilent. Comme si cette dernière ne se créait pas petit à petit suivant les intérêts même des chercheurs et que justement cette absence avait aussi son sens.

Après avoir bouclée sept années de recherches sur la sage-femme québécoise qui m'ont fait passer du monopole de la sage-femme du XVIII^{ème} siècle au vide historique actuel, en passant par toutes les étapes d'un processus législatif qui, de 1788 à 1960, a toujours protégé cette fonction, je me demande encore comment les chercheurs autant anciens qu'actuels ont pu non seulement passer à côté mais aussi créer ce vide. S'il reste vrai que l'histoire médicale du Québec a longtemps été le propre de médecins historiens qui se sont, inconsciemment ou non, employés à minimiser le rôle de la sage-femme, il reste néanmoins surprenant qu'une organisation aussi sophistiquée compre-

nant une hiérarchie et des privilèges, membre de la même corporation que les chirurgiens et d'ailleurs respectée d'eux — du moins jusqu'en 1800, implantée dans chaque paroisse où son rôle dépassait celui d'accoucheuse mais présentait de nombreuses variantes (placement des enfants trouvés, expertes judiciaires, etc...), ait pu passer inaperçue. Non pas une structure regroupant quelques femmes isolées, mais plusieurs centaines, titrées, choisies, lors d'élection par les femmes du village, pour exercer cet office, et dont la première gardienne de la **profession** (dé par les termes mêmes de l'époque) était une fonctionnaire entretenue par l'État, qui provenait de la meilleure école de France et était pourvu d'un salaire parfois supérieur à ceux des chirurgiens du temps.

Mais vous me direz que je vous parle d'un temps dépassé, empirique, où la femme pouvait exercer un métier qui posait alors peu d'exigences scientifiques. Et puis il y a eu la conquête; verdict de taille qui doit tout expliquer? Et pourtant cela n'explique rien. **En 1754, les sages-femmes entretenues par le roi à Montréal et à Québec** proposent au roi d'ouvrir une école de sages-femmes car elles ne suffisent plus aux besoins de la colonie et le roi s'y montre favorable. Ces femmes jurées représentent pour l'époque, de par leurs études, la crème d'une science. L'idée même d'ouvrir une école semble quasi révolutionnaire car jusqu'en 1800 le métier de chirurgien s'apprendra encore par apprentissage. Loin d'être méfiants, les docteurs Fischer et Balke proposeront la création d'une école de "midwifery" pour les accoucheuses dans leur rapport qui amènera la création de la première loi médicale de 1788. De 1790 à 1840 des

sages-femmes, autant anglaises, irlandaises, écossaises — issues des instituts spécialisés de leurs pays — que canadiennes — qui auront obtenu des certificats de médecins tel que Jos Painchaud, futur titulaire de la Chaire d'obstétrique de l'Université Laval —, obtiendront leur "licences", seront inscrites dans les almanachs au même titre que les médecins et nommées par le Gouverneur. En 1780, commence une polémique entourant la loi Roy, des cours de sages-femmes se donnent à Ste-Pélagie, elles pratiquent dans la maternité de McGill mais une vague de contestation se lève. C'est le début de l'interventionnisme médical.

En fait il devient de plus en plus payant d'effectuer l'accouchement dans les villes, le nouveau-né étant un malade potentiel, et **le fait que les médecins s'intéressent à l'obstétrique lui fait faire un pas de géant dans l'échelle des sciences**. Et quand on dit science on parle d'université, mais n'est-ce pas trop demander à une femme que de s'y rendre apprendre des choses devenues tellement compliquées? Non pas que les connaissances soient si complexes; l'on décernera des diplômes de sages-femmes à l'Hôpital St-François-d'Assise jusqu'en 1960 à des religieuses, mais en autant qu'elles ne tentent pas d'exercer au Québec. L'emballement pour le médecin n'est d'ailleurs pas si grand: une pétition des habitants du village du Sacré-Coeur au Saguenay défendra les sages-femmes dans un procès intenté contre elles par la Corporation en 1919. Madame Emilie Grégoire pratiquera comme sage-femme à Drummondville jusqu'en 1960, sans perdre un seul enfant; mais voilà; avec l'assurance-hospitalisation, **obligation est**

faite d'aller se faire accoucher à l'hôpital. D'ailleurs, tout le monde n'a-t-il pas à y gagner? Les femmes qui y prennent des vacances loin de ce foyer hier idyllique devenu aujourd'hui intenable? Les médecins devenus gynécologues qui n'ont plus à patienter l'accouchement naturel... ou même parfois à l'attendre?

Il restait donc préférable qu'il n'y ait pas d'histoires de sages-femmes d'écrite, car à travers elles ce n'est pas que l'illégitimité de l'intervention corporatiste des médecins qui se dégage, (car est-ce vraiment un procès d'efficacité qu'on leur a intenté) mais c'est **toute une autre vision de la femme**, de son implication sociale qui en ressort, plus nette, différente. D'une femme que l'on peut maintenant imaginer ailleurs qu'à la cuisine et à l'église, dans une activité importante où elle y trouvait confiance, salaire et respect jusqu'à un temps qui n'est pas si éloigné. Longtemps j'ai cru lointaine l'époque qui nous a faite soumise, mais l'évolution de l'histoire féminine actuelle nous prouve de plus en plus qu'elle ne saurait se compter qu'en terme de décennies.

Hélène Laforce

L'association d'économie familiale du Québec

La recherche d'une plus grande qualité de vie est une préoccupation grandissante au sein de la société québécoise actuelle. Si un tel objectif rallie bon nombre de gens, il faut convenir que des différences importantes existent au niveau des moyens à privilégier pour l'atteindre. Certains croient qu'en se rapprochant de la nature, ils parviendront à cet état de bien-être souhaité. Pour d'autres, l'accessibilité et l'usage de biens et de services de luxe sont garants d'une qualité de vie appréciable. Et puis d'autres pensent que... Autant de personnes, autant de conceptions différentes de la qualité de vie. L'important n'est-il pas que chacun arrive à mieux définir ses besoins particuliers et à trouver les moyens rationnels de les combler?

Vous, comme moi, avons appris au fil des expériences à mieux satisfaire nos besoins. Mais saviez-vous qu'il existe des spécialistes dont le métier est d'aider les gens à améliorer leur condition de vie? Vous l'ignorez? Permettez alors que je vous présente un organisme membre de la F.F.Q. et auquel je suis fière d'appartenir: l'Association d'économie familiale du Québec.

Cette association actuellement sous la présidence de Madame Marielle Landreville, regroupe environ 275 spécialistes d'économie familiale. Mais je vous entend me demander: "Qu'est-ce au juste que l'économie familiale?" De nos jours, on la définit comme "la gestion et le développement des ressources humaines et matérielles de l'individu et de la famille," pour l'amélioration de la qualité de vie". (1)

Champs d'action

L'Association d'économie familiale du Québec (A.E.F.Q.) réunit en grande majorité des

spécialistes qui ont, comme champ d'action, l'enseignement. L'importance de leur mission s'accroît lorsqu'on apprend que l'économie familiale sera dorénavant une matière obligatoire pour tous les garçons et toutes les filles de la 2e année du secondaire. Quoi de mieux pour favoriser l'interchangeabilité des rôles!

Les autres membres de l'A.E.F.Q. travaillent dans le domaine des relations publiques au sein d'organismes privés et d'organismes gouvernementaux. Quelques personnes se sont orientées vers la consultation ou l'assistance auprès des gouvernements ou de l'entreprise privée.

Objectifs

L'Association d'économie familiale du Québec poursuit les objectifs suivants:

- promouvoir l'excellence de la profession, grâce à l'éducation et au développement continus de ses membres;
- promouvoir le bien-être des individus, des familles et de la communauté;
- faire des recommandations concernant le bien-être de l'individu et de la famille;
- faciliter la communication et la coopération entre les spécialistes d'économie familiale tant sur le plan social que provincial et international;
- collaborer avec le gouvernement, les corps publics et les associations à intérêts communs à promouvoir l'éducation en économie familiale.

Activités

Des journées d'études sont organisées chaque année pour permettre la mise à jour et le perfectionnement des spécialistes. Un bulletin et un feuillet d'informations assurent les liens avec les membres. Un centre de documentation et d'information offre des services de consultation. Rapports, mémoires, études sont le fruit de plusieurs comités de

travail. Notons aussi que l'A.E.F.Q. est affiliée à la Fédération internationale pour l'économie familiale (F.I.F.F.).

Dans le contexte social actuel où un nombre croissant de personnes rejettent les modèles du prêt-à-vivre et cherchent des sources de mieux-être, l'Association d'économie familiale du Québec et ses spécialistes en gestion de la vie quotidienne peuvent sans aucun doute jouer un rôle de premier plan en aidant les individus et les groupes familiaux à s'assurer une certaine qualité de vie.

L'Association d'économie familiale du Québec
934 est, rue Ste-Catherine
Bureau 235
Montréal (Québec)
H2L 2E9
Tél.: (514) 849-0905

1. Association des Diplômés en Economie familiale. Étude des profils de carrière et de formation en économie familiale. Mars 1977 p. 4

Agenda

● Nous souhaitons la bienvenue à deux nouveaux organismes qui viennent de joindre nos rangs; il s'agit du Conseil des media communautaires de Laval Inc. et de la Fédération des Dames de l'Acadie.

● ● ●
● 11 mai - Le dîner annuel du Montréal Lakeshore University Women's Club au club de badminton et de squash. Pour plus de détails, appelez Beth Allatt, à 697-5953. Pointe-Claire.

● ● ●
● 4 mai à 14 heures - Claude Meloche, sculpteur et directeur du module Arts plastiques à l'Université de Trois-Rivières, donnera une causerie avec diapositives ayant pour thème "L'art de la taille directe". Cette conférence, sous les auspices de la Société d'étude et de conférences - section de Mon-

tréal - aura lieu à l'auditorium de la Banque Royale, 1, Place Ville-Marie, mezzanine 2.

● ● ●
N'hésitez pas à nous faire parvenir vos communiqués à:

Céline Mathieu
Vice-présidente chargée des relations avec les ass.-membres
700, Myrand # 6
Sainte-Foy (Québec)
G1V 2V2





Ce qu'on appelle "l'Histoire de l'humanité" a commencé il y a quatre à cinq mille ans avec l'arrivée massive de tribus de nomades et de bergers qui ont envahi l'Europe et asservi les sociétés matrétiques qui y habitaient. Avec leur expérience de guerriers ils apportaient avec eux des coutumes essentiellement mâles, et ils imposèrent leur domination et le patriarcat aux peuplades qu'ils conquièrent. Pour la femme ce fut la calamité! Elle qui avait joué un rôle privilégié de mère du clan, déesse et juge durant les ères considérées comme préhistoriques, fut reléguée au rang de bête de somme et devint esclave de l'homme. Elle fut dépossédée de son individualité, de son intelligence, de son corps. Et pendant ces quatre à cinq mille ans où l'homme construisit son histoire il nia systématiquement celle de la femme!

L'histoire d'un truquage

C'est l'histoire de ce truquage que Dominique Brunet nous dévoile tout au long de **La femme expliquée**, dans une étude sur le cheminement de la femme à travers les temps. Ainsi la femme fut gardée dans le silence total d'elle-même au point qu'elle finit par oublier "qui elle était", l'homme lui imposant des valeurs artificielles au gré de ses fantaisies phalocentristes. Pour mieux la garder sous le joug on l'affubla d'épithètes qui permettaient de la cataloger rapidement et sans avoir à se poser de question: elle fut connue comme une sainte, une poupée, une "certaine épouse", une cer-

La femme découvre la femme

taine mère", et, quand elle dérogeait à la Loi, la putain, la sorcière, la folle. Jusqu'à nos jours, les femmes porteront les séquelles psychologiques de ce conditionnement millénaire, de ce ridicule dont on les a tuées à force de les juger sur une tradition de sophismes freudiens, de stéréotypes, de préjugés et d'attitudes dites "féminines" qui ne rendent absolument pas compte de sa psyché véritable.

Vers une identité nouvelle

Avec l'esprit rigoureux de l'analyse scientifique, l'auteur réfute, l'un après l'autre, tous les "truquages" qui ont fait de la femme une marionnette, et fait surgir **la femme libérée à laquelle on peut enfin s'identifier sainement**. Mais il reste d'abord la mentalité des hommes à changer. Pour cela, suggère-t-elle, "que la femme développe ses facultés intellectuelles et devienne capable de se libérer des tabous moraux et religieux, en particulier ceux qui concernent sa sexualité, et de contrôler ses émotions, et l'homme perdra sa position d'être supérieur et devra reconnaître ses propres limitations sexuelles et sa faillibilité intellectuelle" (p. 138).

Pour les femmes, elle propose de retrouver leur identité nouvelle par une resocialisation, car "la femme qui cherche à reconquérir sa dignité d'être humain, son identité comme personne, son authenticité, son autonomie, la femme qui veut atteindre une certaine stabilité mentale doit effectuer un cheminement intérieur long et ardu. Rien ne lui est donné à priori comme à l'homme; bien au contraire, tout doit être acquis: égalité, respect, reconnaissance, autonomie, authenticité, équilibre psychologique" (p. 149).

Processus de resocialisation

Le processus de resocialisation, que propose Dominique Brunet dans cet ouvrage, doit passer par les centres des femmes ou la clinique de santé mentale, et se fait à travers des groupes de réflexion et d'affirmation de soi, ou par une thérapie individuelle féministe.

Ainsi, après avoir pris conscience de l'origine socioculturelle de ses difficultés et problèmes, et d'avoir compris que la NATURE ne l'a faite ni plus passive, ni plus dépendante, ni plus masochiste, ni plus narcissique, ni plus insécure, ni plus subjective, ni plus irrationnelle, ni plus émotive, ni plus manipulatrice, ni plus faible, ni enfin plus jalouse que l'homme, la femme peut commencer à se resocialiser. Elle demeurera vigilante face au sexisme de son entourage en le dénonçant, et gardera un **esprit critique** devant toute attitude qui chercherait à l'inférioriser. Enfin, il lui reste à **se restructurer**, c'est-à-dire à transformer son identité négative en identité positive en se centrant sur elle-même, "pour faciliter le passage des rôles de la soumission à l'égalité, de l'effacement à l'affirmation de soi, de la dévalorisation au respect de soi, de la dépendance à l'autonomie et de la sujétion à la collaboration", (p. 168).

Vers l'égalité et une compréhension mutuelle

"En rajustant les rôles féminins dans une perspective mieux équilibrée et plus humaine, conclut l'auteur, en laissant à la femme les mêmes possibilités qu'à l'homme dans l'expression de ses besoins et de ses désirs d'accomplissement et de réussite, son futur deviendra moins incertain, son statut de femme plus enviable; elle cessera graduellement d'être la proie des

contingences d'un devenir féminin mal accepté et mal reconnu qui l'avait forcée, jusqu'à maintenant, à mener une vie par procuration. C'est alors que la femme pourra être considérée, si elle en exprime l'intérêt, comme l'égale de l'homme... et la vie du couple et les relations familiales n'en seront que plus équilibrées et plus harmonieuses..." (pp. 182-3).

La femme expliquée, un ouvrage lucide qui résume l'évolution historique de la femme, suscite une prise de conscience globale de son identité, propose des solutions dynamiques à ses difficultés affectives et sociales, pour enfin déboucher sur une nouvelle société égalitaire.

La femme expliquée, Dominique Brunet. Le Jour, éditeur, 1982. 192 pages, 9.95\$.



citation misogyne

Ce qui établit la distinction principale dans la puissance intellectuelle des deux sexes, c'est que l'homme atteint, dans tout ce qu'il entreprend, un point auquel la femme ne peut arriver.

Charles Darwin

Mon équilibre d'abord!

Pour s'affirmer, non seulement l'être humain doit-il savoir comment mettre en valeur son potentiel mais savoir comment bien vivre physiquement. Tout commence bien sûr par l'alimentation, mais il y a un autre facteur qu'on néglige trop souvent de reconnaître parce qu'il est plus subtil: c'est l'**anxiété**.

L'anxiété peut compromettre notre image d'assurance et de compétence vis-à-vis des autres parce qu'elle vient troubler nos gestes et brouiller notre message. Qu'arrive-t-il à notre corps quand nous nous sentons anxieuses? Des maux de tête, un estomac nerveux, de la fébrilité. Dans des cas plus extrêmes, des migraines ou des ulcères, quand ce ne sont pas des perturbations émotionnelles.

Lorsque Suzanne est confrontée à des difficultés, elle sent qu'elle perd le contrôle. Elle fige, paralyse et devient passive. Cela la choque et la frustré alors, plutôt que de se sentir démunie, elle évite les difficultés. Plus elle essaie de les éviter, plus s'accroît son anxiété. C'est un cercle vicieux. Ce qu'elle ne réalise pas, c'est que ce n'est qu'en leur faisant face, qu'en passant à l'action, qu'elle pourrait apprendre à surmonter son anxiété.

Il est probable que vous vous êtes déjà trouvée dans une situation où la pression était si intolérable que vous n'avez su ni quoi dire, ni quoi faire. **Vous êtes restée sans réaction.** C'est qu'à ce moment, vous avez "choisi" de vous laisser vaincre. Vous avez oublié que vous seule pouviez quelque chose pour vous et que vous seule pouviez trouver le courage d'être assez forte pour vous-même,

D'abord!

Apprendre à relaxer est un excellent moyen de combattre l'anxiété et de devenir plus forte intérieurement. Plusieurs moyens et techniques sont à notre disposition, il suffit de choisir celui qui nous convient le mieux selon le moment: yoga, méditation, longue marche dans la nature, audition de musique douce, etc. Avez-vous remarqué combien on se sent régénérée, bien dans sa peau, après ces instants de calme, seule? On se sent toujours plus disposée, plus sûre de soi si on a pris le temps de se détendre. ne serait-ce que pour quelques minutes.

Se détendre musculairement mène à la détente de l'esprit. C'est curieux mais quand on réussit à faire le vide, on se remplit d'énergie. Ce n'est pas un luxe que de prendre conscience par exemple des muscles qui les premiers se tendent chez nous. Ce peut être dans la région de l'estomac, des épaules, du dos. Il est certain que juste le fait de le constater nous donne une allure plus ferme et plus équilibrée. Localiser ses tensions n'est qu'un premier pas. Le deuxième est de prendre conscience de leurs sources. Quelle situation particulière m'énerve? Quelles personnes me troublent? Quand est-ce que je ne m'affirme pas, que je me referme, que je deviens passive et laisse prendre ma place? A quel moment est-ce que je ressens de la colère et de l'agressivité? Les réponses à ces questions aident à déterminer les circonstances au cours desquelles je m'efface et laisse passer les occasions d'être moi. Identifier ces signes me force à définir mes faiblesses et à devenir plus authentique.

Si vous le voulez, juste pour

le plaisir ou le défi, dressez une liste des occasions qui vous font perdre pied et des personnes qui vous font changer de comportement. Hiérarchisez-les. Ensuite, pour commencer à vous améliorer et minimiser l'anxiété, commencez par affronter les moindres. Peu à peu, dirigez-vous vers les difficiles et les plus insécurisantes. En réussissant à vaincre les premières, vous serez encouragées à poursuivre votre cheminement. En peu de temps, vous constaterez que vous êtes de plus en plus à l'aise et que vous vous rapprochez de celle que vous savez être au fond de vous-même.

Cela fait partie de la qualité de la vie que d'être relaxe, forte, belle et sûre de soi. Celles qui travailleront là-dessus au cours des prochaines semaines nous ferons part de leurs expériences positives au congrès, car, voyez-vous, j'espère infiniment que nous apporterons plus de solutions aux cercles de qualité de vie du congrès que de problèmes.

Michèle Brien
vice-présidente aux communications



entre nous

Les travaux de la Commission Jean

La Fédération des Femmes du Québec, ayant suivi de près les travaux de la commission Jean, se réjouit de ce que cette dernière ait tenu compte de certaines de ses recommandations.

Les instances de la F.F.Q. constatent que, tout au long du rapport, elles retrouvent des recommandations qui se réfèrent aux conditions spécifiques des femmes. Une première lecture des principales recommandations touchant la vie associative, qui est le lieu de participation des membres de la F.F.Q. à la condition féminine, permet d'apprécier les nouvelles avenues ouvertes aux femmes, notamment:

— La reconnaissance des acquis de **l'action des bénévoles**, de l'expérience et des connaissances et habilités acquises par les femmes dans la gestion de leur foyer afin de faciliter leur inscription à des programmes de formation;

— **l'enseignement à distance** et la **reconnaissance de l'autodidaxie** pour toutes les femmes isolées géographiquement et qui n'ont pas la possibilité de se déplacer, est un pré-requis déterminant pour une plus grande démocratisation de l'enseignement;

— la transformation de pratique pédagogiques et les services à la collectivité sont des éléments intéressants et qui répondent à des demandes depuis longtemps exprimées.

Cependant, lorsque la commission fait des recommandations touchant la formation des éducateurs d'adultes, la Fédération des Femmes du Québec aurait préféré que l'on insiste davantage sur une connaissance plus approfondie des problèmes spécifiques des femmes de la part de ces éducateurs.

Dans le chapitre des inégalités d'accès liées à la discrimination, les recommandations destinées aux femmes sont pertinentes et semblent ré-

pondre aux vœux de la F.F.Q.

La Fédération des Femmes du Québec ne peut que se réjouir de la recommandation souhaitant que l'on **reconnaisse et soutienne les organismes volontaires d'éducation populaire autonome** comme d'authentiques agents de l'éducation des adultes et qu'on leur procure les moyens nécessaires à l'accomplissement de leur rôle.

La F.F.Q. se propose de participer à toute action collective qui permettra un suivi et des pressions pour que les recommandations de la Commission touchant les femmes, soient mises en application dans les délais prévus.

La Fédération des Femmes du Québec souhaite qu'il y ait une véritable volonté politique de mise en oeuvre de toutes ces recommandations.

(Ce communiqué de presse a été acheminé aux médias).

Intervention pertinente

Lors de la présentation par Louisette Lamothe, présidente du Conseil régional de Québec, en novembre dernier, du mémoire à la **Commission sur le cinéma et l'audio-visuel**, le président de la commission gouvernementale, M. Guy Fournier, a loué **l'intervention de Mme Monica Matte** de la FFQ-Montréal, sur la pertinence du rapport qu'elle avait présenté une semaine auparavant à Montréal:

"Les membres du Bureau de surveillance sur le cinéma ne sont plus objectifs, disait-elle, parce qu'ils voient trop de films violents et qu'ils sont rendus à trouver ces derniers inoffensifs".

La commission qui doit faire des recommandations sur les changements à apporter à la loi sur le cinéma, **remettra son rapport le 30 juin prochain**. Il restera à la Fédération à surveiller la loi et à voir à l'application de nos recommandations.

Travail créatif

Il y aura une exposition et vente d'artisanat les 1er et 2

mai à l'église Ste-Odile, au 4545 de Salaberry, Cartierville. Pour celles qui voudraient plus d'information, veuillez communiquer avec Mme Lastrade, au 334-0635.

Mme Lastrade
présidente
Union de familles
de Cartierville -
Bordeaux

Rivales ou complices?

L'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) vous invite à venir au colloque "Femmes au travail, femmes au foyer: rivales ou complices?" qui aura lieu le 5 mai à 19:30h. au Holiday de la Place Dupuis (salle Rupert) à Montréal.

Une mise en situation sera présentée par le théâtre Parminou. Mme Pauline Marois, ministre d'Etat à la condition féminine, fera un exposé sur les "femmes, agents de changement".

Pour vous inscrire, appelez au (514) 866-1833.

Frais: 3,00\$.

Prix Julia-Richer 1982:

Vous pouvez être nommé(e) journaliste en herbe de

l'année!

Le Cercle des femmes journalistes a décidé, étant donné la brûlante actualité du sujet de ce concours, de fixer la date limite d'inscription au Prix Julia-Richer au **15 mai 1982**. Madame Mireille Lemelin, présidente du Prix Julia-Richer, vous rappelle le grand thème de ce concours cette année: "**La protection de l'environnement**". Ce thème comporte deux parties:

1. Qu'est-ce que la protection de l'environnement?

2. Comment puis-je aider à préserver mon environnement?

Le prix se divise en trois catégories:

1ère catégorie: 10 à 12 ans.

2e catégorie: 13 à 15 ans.

3e catégorie: 16 à 18 ans.

La remise du trophée Julia-Richer aura lieu le mardi 15 juin 1982, en présence de personnalités fort connues de la métropole.

Faites parvenir vos envois à: Prix Julia-Richer, 3945, boulevard Saint-Martin ouest, Chomedey, Laval (Québec), H7T 1B7.

Reenseignements: Mireille Lemelin, Présidente du Prix Julia-Richer (514) 663-7550 (CFGL-FM).



Lors de dîner annuel du **CERCLE DES FEMMES JOURNALISTES** au Château de l'aéroport de Mirabel, la compagnie **VARIG** offrait un voyage pour deux personnes au Brésil. C'est **JEANNE LANGLOIS**, une de nos membres, qui en fut l'heureuse gagnante. Eddy Sedaros, directeur des relations publiques lui a remis le billet. Sur la photo, ils sont entourés de Céline Petit-Martinon et de Mireille Lemelin, organisatrices de cette fête et membres du C.A. du Cercle.

C'est des choses qui arrivent!



Associations membres

Conseils régionaux

- Association d'économie familiale du Québec
- Association de familles monoparentales bas-Saguenay "La Ruche"
- Association des cadres et professionnels de l'université de Montréal
- Association des femmes autochtones du Québec
- Association des femmes diplômées des universités (Montréal)
- Association des femmes diplômées des universités (Québec)
- Association des puéricultrices de la province de Québec
- Association des veuves de Montréal
- Au bas de l'Échelle
- B'nai B'rith women council
- Centre bénévole de Mieux-être de Jonquière
- Centre d'information et de référence pour femmes
- Cercle des femmes journalistes
- Cercle des rencontres du mercredi inc.
- Club culturel humanitaire Châtelaine
- Club Wilfrid-Laurier des femmes libérales
- Communauté sépharade du Québec
- Conseil des média communautaires de Laval Inc.
- Conseil national des femmes juives
- Fédération des Dames d'Acadie Inc.
- Fédération des Femmes des Services communautaires juifs
- Fédération québécoise des infirmières et infirmiers
- Junior league of Montreal Inc.
- Les auxiliaires bénévoles de l'hôpital de Jonquière
- Ligue des citoyennes de Jonquière
- Montreal Lakeshore university women's club
- Mouvement des femmes chrétiennes
- Mouvement: services à la communauté; Cap Rouge
- Regroupement des garderies, région "six C"
- Regroupement pour les droits des femmes dont les maris sont décédés d'accidents de travail ou d'amiantoses (RFMD)
- Réseau d'action et d'information pour femmes (Saguenay)
- Sherbrooke and district university women's club
- Société d'étude et de conférences (Montréal)
- Société d'étude et de conférences (Québec)
- Voix de femmes
- West Island Shelter
- West Island Woman's Centre
- YWCA

Lac St-Jean, Lilianne Lindsay, présidente.
Saguenay, Régine Caron, présidente.
Thetford Mines, Gisèle L. Martineau, présidente.
Québec, Louisette Lamothe, présidente.
Montréal, Lawrence Gamache, présidente.

Bulletin d'adhésion à la F.F.Q.

COTISATION ANNUELLE
 (de janvier à décembre): \$15.00
 Renouvellement
 Nouvelle adhésion

NOM PRÉNOM

ADRESSE

VILLE PROV. CODE POSTAL

TÉL. RÉSIDENCE TÉL. TRAVAIL

OCCUPATION ACTUELLE

À quel comité ou avec quel groupe d'intérêt pouvez-vous collaborer activement?

Action politique	Mise en candidature	Régime de retraite
Communication	Porographie	Santé
Congrès	Publicité sexiste	Statuts et règlements
Droits de la personne	Recrutement et financement	Travail
Education	Conseil d'administration	

Seriez-vous disponible comme personne ressource conférencière ou animatrice Dans quel secteur?

